



## Nettoyage et entretien des bâtiments

### Liste de contrôle

**Vos collaborateurs et vous-même travaillez-vous en toute sécurité lors des travaux de nettoyage et d'entretien des bâtiments?**

Les accidents sont relativement fréquents lors des opérations de nettoyage et d'entretien des bâtiments.

#### **Les principaux dangers sont:**

- le contact avec des substances dangereuses
- les chutes sur des sols glissants
- les chutes depuis une échelle, un échafaudage roulant ou un engin de levage, les chutes dans les escaliers, etc.
- les travaux impliquant un risque de chute de hauteur

La présente liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

## 1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

## 2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

### Organisation, formation, comportement

- 1 Les **collaborateurs** reçoivent-ils une **instruction** à propos des consignes de sécurité applicables aux équipements de travail et de nettoyage?

oui  
 en partie  
 non

Ex.: utilisation des machines de nettoyage, échelles, échafaudages roulants, nacelles de nettoyage, garde-corps, plateformes élévatrices mobiles de personnel, ascenseurs d'entretien de façades, antichutes à rappel automatique.

- 2 Les supérieurs fournissent-ils des instructions concernant l'utilisation des **équipements de protection individuelle**?

oui  
 en partie  
 non

Ex.: gants appropriés, chaussures antidérapantes, lunettes de protection, douche oculaire, masque de protection.

- 3 Des **responsables** ont-ils été nommés pour les différents types de travaux prévus?

oui  
 en partie  
 non

- 4 Les **équipements de travail** utilisés sont-ils employés, **entretenus** et régulièrement **contrôlés** conformément aux consignes du fabricant?

oui  
 en partie  
 non

- 5 Les supérieurs contrôlent-ils régulièrement le **respect des règles en vigueur**?

oui  
 en partie  
 non

- 6 Disposez-vous d'un **plan d'urgence** pour les postes de travail mobiles et les collaborateurs le connaissent-ils?

oui  
 en partie  
 non

Voir aussi les listes de contrôle «Comportement sûr» (réf. 67044.f) et «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles» (réf. 67061.f).

### Echelles

- 7 Votre entreprise dispose-t-elle de suffisamment d'**échelles adaptées** aux différents types de travaux prévus?

oui  
 en partie  
 non

N'utiliser que des échelles conformes aux prescriptions de sécurité!

- 8 Les échelles sont-elles protégées **contre tout risque de glissement**? (Fig. 2)

oui  
 en partie  
 non

- 9 Les collaborateurs disposent-ils d'une **trousse** ou d'une **caisse** appropriée pour **transporter** les outils et les produits de nettoyage lorsqu'ils montent sur une échelle?

oui  
 en partie  
 non

Voir aussi la liste de contrôle «Echelles portables» (réf. 67028.f).

### Echafaudages roulants

- 10 Les échafaudages roulants sont-ils assurés **contre le renversement**? (Fig. 3)

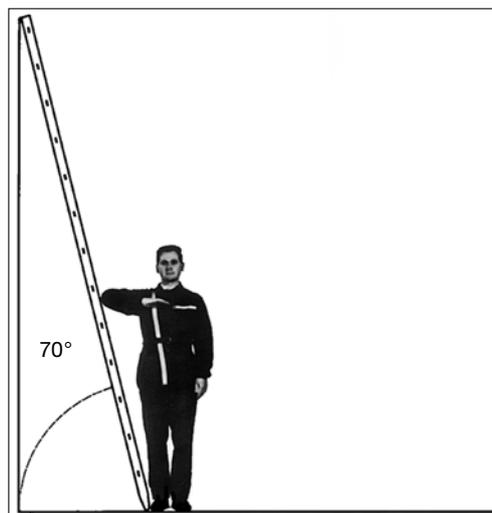
oui  
 en partie  
 non

La notice de montage et d'instructions indique à partir de quelle hauteur et comment les appuis doivent être installés.

### Remarque

Voici quelques publications Suva à remettre au personnel après l'instruction:

- dépliant «Qui peut répondre 12 fois «Oui»? Sécurité sur les échelle simples et doubles», réf. 84070.f
- «Quiz échelles portables», réf. 88291.f
- dépliant «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants», réf. 84018.f
- «Echafaudages sûrs», réf. 44077/1.f



1 Le «test du coude» permet de déterminer l'angle d'inclinaison idéal.



2 Prévoir un tapis antidérapant (ou un autre support de sécurité) afin d'éviter un glissement de l'échelle.



3 Assurage d'un échafaudage roulant contre le renversement.

11 L'échafaudage roulant est-il toujours **déplacé** «sans passagers» et poussé uniquement dans le sens de la longueur?

- oui  
 en partie  
 non

12 Avant de monter sur un échafaudage roulant, prenez-vous soin de **bloquer les roues**? (Fig. 4)

- oui  
 en partie  
 non

Voir aussi la liste de contrôle «Echafaudages roulants» (réf. 67150.f) et le dépliant «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants» (réf. 84018.f).

### Produits de nettoyage

13 Les substances et les mélanges utilisés sont-ils correctement **étiquetés** et **emballés** selon les prescriptions de sécurité?

- oui  
 en partie  
 non

14 Lisez-vous toujours attentivement le **mode d'emploi**, l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant d'utiliser un nouveau produit de nettoyage?

- oui  
 en partie  
 non

15 Veillez-vous à ce que les médicaments, denrées alimentaires et aliments pour animaux ne soient pas **entreposés** à proximité directe des substances dangereuses?

- oui  
 en partie  
 non

Voir aussi la brochure «Substances dangereuses» (réf. 11030.f), la liste de contrôle «Protection de la peau au travail» (réf. 67035.f), le film «Napo dans: Attention produits chimiques!» (www.suva.ch, mot-clef «Attention produits chimiques»).

### Lavage des sols

16 Les sols mouillés sont-ils **signalés** et **séchés** au plus vite? (Fig. 5)

- oui  
 en partie  
 non

17 Utilisez-vous toujours des **dispositifs différentiels résiduels** (DDR) en cas de travaux en plein air et sur des sols humides ou mouillés?

- oui  
 en partie  
 non

Voir aussi les listes de contrôle «Machines électriques portatives» (réf. 67092.f), «Electricité sur les chantiers» (67081.f) et «Les sols» (67012.f).

### Nettoyage des façades et fenêtres

18 Les **dispositifs de protection antichute** requis (nacelles de nettoyage, antichutes à rappel automatique, barrières mobiles) sont-ils toujours disponibles en quantité suffisante? (Fig. 6 et 7)

- oui  
 en partie  
 non

19 Les travaux sont-ils effectués **depuis un emplacement sûr**?

Ex.: échafaudages roulants, plateformes élévatrices de personnel, Skyworker.

- oui  
 en partie  
 non

20 Vérifiez-vous la **statique des points d'ancrage** des dispositifs temporaires de protection contre les chutes? (Fig. 7)

- oui  
 en partie  
 non

21 Vos collaborateurs et vous-même montez-vous sur des chaises pivotantes, des tabourets ou d'autres **moyens auxiliaires inappropriés** lors du nettoyage des fenêtres?

- oui  
 en partie  
 non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.



4 Blocage des roues avant de monter sur un échafaudage roulant.



5 Signalisation des sols glissants. Ce panneau d'avertissement est disponible auprès de la Suva (réf. 99103.d/f/i).



6 L'ancrage fixé au croisillon empêche la chute de la nacelle et de la personne qui se trouve à l'intérieur.



7 Nettoyage des fenêtres. La personne est assurée au moyen d'un antichute à rappel automatique en position horizontale. Le dispositif est fixé à une traverse ancrée dans le châssis de la porte.

#### Infos complémentaires

- Publication «Equipements pour le nettoyage et l'entretien de fenêtres et façades» (réf. 44033.f)
- Feuille «Les échelles portables peuvent aussi être très dangereuses. Conseils pour votre sécurité» (réf. 44026.f)
- «Energie solaire: intervenir en toute sécurité sur les toits» (réf. 44095.f)
- «Travaux sur les toits» (réf. 44066.f)

